

# Schwa en berbère<sup>1</sup>

MAARTEN GOSLING KOSSMANN

## Résumé

*Dans cet article, les règles d'insertion de schwa dans trois parlers berbères sont étudiées. Il est montré qu'il existe une règle de base pour l'insertion de schwa qui opère dans les trois parlers. A côté de cette règle de base, il faut prendre en considération trois choses: l'existence de schwa inhérent — c'est à dire schwa phonologique — qui fait partie de la représentation phonologique du lexème, la dérivation en plusieurs étapes et l'influence de la sonorité inhérente de la consonne.*

## 1. Introduction

Dans cet article nous voulons donner un aperçu de la problématique de la voyelle "neutre" schwa (notée e) dans quelques parlers berbères.<sup>2</sup>

Dans les analyses du système vocalique des parlers berbères, la plupart des chercheurs propose trois voyelles "pleines" a, i, u. A côté de ces trois phonèmes on affirme l'existence d'une quatrième entité, la voyelle "neutre" schwa. Cette voyelle serait de nature strictement phonétique, et son apparition serait prévisible à partir de la structure formelle du mot. Ce point de vue a été exprimé par Chaker (1983: 43):

1. Nous voulons remercier F.H.H. Kortlandt et H.J. Stroomer de l'Université de Leyde et le référent anonyme de la revue pour leur commentaire. Dans cet article nous suivons la transcription habituelle du berbère. Dans cette transcription il faut noter les idiosyncrasies suivantes: c = f; j = ʒ; e = ɛ; et e = ə. Dans les formules structurelles, la notation  $\bar{e}$  signifie une consonne tendue.
2. Un résumé important des choix d'analyse théoriques est donné par Saib (1976). Notre analyse est un cas particulier de son "analyse intermédiaire" (Saib 1976: 81).

La voyelle neutre [ə] est une voyelle centrale non-phonologique. Elle apparaît pour éviter la constitution de groupes de plus de deux consonnes. Elle n'est jamais distinctive. Sa nature strictement phonétique est confirmée par son instabilité selon

- les locuteurs
- le débit
- la constitution du "mot phonétique" où elle apparaît; sa position varie avec la composition phonique du groupe.

[gəzm-əʎ] 'j'ai coupé'  
[yə-gzəm] 'il a coupé'

Associée à une tendance à la syllabation fermée, la "règle de trois consonnes" permet d'en prévoir avec une quasi-certitude l'apparition (et la place).<sup>3</sup>

Nous considérons la syllabation d'une consonne et l'insertion de schwa avant une consonne comme deux réalisations du même processus.

Dans cet article nous parlons du schwa comme il est senti par les locuteurs natifs. Nous avons l'expérience que les locuteurs natifs du berbère ont souvent une idée très exacte du placement de schwa. Ces idées ne correspondent pas toujours à la réalité phonétique. Tout de même nous pensons qu'il faut prendre l'intuition linguistique du locuteur natif comme point de départ pour les raisons suivantes:

- I. Si on interroge plusieurs fois une même personne sur une certaine forme, elle y indique presque toujours la même forme (stabilité chez le locuteur);
- II. Si on interroge plusieurs personnes sur la même forme, elles donnent presque toujours la même forme (stabilité dans la communauté linguistique);
- III. Les intuitions des locuteurs natifs forment un système sans qu'ils soient conscients eux-mêmes de la nature exacte de ce système.

Comme le berbère est une langue sans tradition écrite importante, ces intuitions ne peuvent pas être le résultat de conventions orthographiques. Nous avons l'expérience, par exemple, que les habitants de l'oasis de Figuig ont des intuitions très précises sur le placement de schwa. Et pourtant, ce parler n'a jamais été écrit.

<sup>3</sup> Il serait possible de donner des citations semblables de presque tous les chercheurs de l'école française

## 2. Généralités

Dans la plupart des parlers berbères on peut formuler la règle de base suivante pour l'insertion de e:<sup>4</sup>

- (1) Règle de base:  
 |CC| → |CeC| sauf si cela donne lieu à une succession |eCV|<sup>5</sup>

Cette règle opère de droite à gauche. On a

- (2) (e)g̃zem et pas \*g̃ezm 'coupe!'

Dans certains parlers, schwa en initiale absolue est facultatif (Chaker 1983: 43) ou défendu (Dell et Tangi 1992: 130). De ma connaissance, dans aucun parler où cette règle générale peut être appliquée elle est sans exceptions.

L'application de la règle de base varie d'un parler à l'autre. Les variations peuvent porter sur trois plans.

### 2.1. Schwa inhérent

Souvent on trouve que la forme de certains mots ne correspond pas à la règle de base. Il est possible de trouver des paires quasi-minimales quant au placement de e. Comparez les mots kabyles suivants:

- (3)
- |    |                        |                                                        |
|----|------------------------|--------------------------------------------------------|
| a. | l <u>e</u> eds         | 'lentilles'                                            |
|    | a <u>e</u> des         | 'maladie contagieuse grave'                            |
| b. | aḡ <sup>w</sup> enz    | 'une des deux parties principales du sol de la maison' |
|    | exnez                  | 'être complexe'                                        |
| c. | aḡ <sup>w</sup> erz    | 'talon (du pied humain)'                               |
|    | ek <u>r</u> ez         | 'labourer'                                             |
| d. | l <u>e</u> er <u>ḡ</u> | 'largeur'                                              |
|    | ee <u>r</u> ed         | 'inviter'                                              |

Les exceptions sont surtout des emprunts à l'arabe dialectal, mais les exemples d'aḡ<sup>w</sup>erz et aḡ<sup>w</sup>enz montrent qu'il peut s'agir de noms berbères aussi.

4. La règle de base et toutes ses conséquences ne sont pas valides dans les parlers où la sonorité de toutes les consonnes est d'importance. Ceci est surtout le cas dans les parlers du Maroc méridional, cf. Dell et Elmedlaoui (1985).

5. Conventions utilisées dans cette contribution:

c = consonne simple

C = consonne simple ou géminée

f = féminin

m = masculin

p = pluriel

V = voyelle pleine ou schwa

1 = première personne

2 = deuxième personne

3 = troisième personne

Les paires quasi-minimales données ci-dessus montrent qu'un conditionnement phonétique est hors de question. Nous proposons d'analyser ces mots comme des mots à schwa inhérent. C'est à dire que dans la représentation phonologique sous-jacente de ces mots, la position de schwa est déjà spécifiée. Selon notre analyse, un mot comme *eered* aurait comme représentation phonologique *|eɾd|*, sans schwa, tandis que *leerd* serait *|leɾd|*, avec schwa. Ceci implique que schwa est phonologique dans *leerd* tandis qu'il est le résultat d'une règle phonétique dans *eered*.<sup>6</sup>

## 2.2. Insertion de schwa en plusieurs étapes

Le berbère connaît un grand nombre d'affixes verbaux et nominaux, comme ceux des indices de la personne dans le verbe, et ceux de l'indice du féminin dans le nom.

En ce qui concerne le placement de e dans les mots à suffixes, il y a deux situations qui dépendent du suffixe (exemples kabyles):

1. Schwa se trouve avant le suffixe, par exemple:

- (4) *krez* 'laboure!' (impératif singulier)  
*kerzet* 'labourez!' (impératif mp)

2. Il n'y a pas schwa avant le suffixe. Ceci se trouve avec la désinence féminine du nom berbère -t, par exemple:

- (5) *aly<sup>w</sup>em* 'chameau'  
*taly<sup>w</sup>emt* 'chamelle' (au lieu de \**taley<sup>w</sup>met*)

Le comportement du suffixe 2pm de l'impératif et de la désinence du féminin nominal montre qu'il existe une opposition entre schwa inhérent et schwa inséré, sinon on aurait:

- (6) \**krezt* et *taly<sup>w</sup>emt* ou  
*kerzet* et \**taley<sup>w</sup>met*

Nous pensons que l'analyse la plus économique est la suivante: Il existe des affixes à schwa inhérent et des affixes sans schwa inhérent. L'affixe de l'impératif mp est un exemple du premier groupe, celui du féminin nominal est un exemple du deuxième groupe. La syllabation d'un mot se fait en deux étapes (cf. Dell et Tangi 1992: 134).

6. Dell et Tangi (1992: 134) expliquent ce type de faits avec la notion d'extrasyllabité. Dans le cadre phonologique de notre étude il serait tout à fait superflu de faire intervenir l'extrasyllabité.

D'abord e est inséré dans la représentation phonologique sous-jacente de la base. Après, l'affixation a lieu. La base est résyllabifiée si l'affixe commence par une voyelle pleine ou par schwa inhérent (comme par exemple le suffixe de l'impératif pluriel *-et*). Si l'affixe commence par une consonne (comme l'affixe du féminin singulier nominal *-t*), le placement du schwa dans la base est maintenu. Donc:

- (7)  $\underline{\text{krz et}} \rightarrow \underline{\text{krez et}} \rightarrow \underline{\text{kerz-et}}$   
 $\underline{\text{ta ly}^{\text{w}}\text{m t}} \rightarrow \underline{\text{ta ly}^{\text{w}}\text{em t}} \rightarrow \underline{\text{ta-ly}^{\text{w}}\text{em-t}}$

Au moins dans le parler de Figuig, cette deuxième étape ne concerne pas seulement l'affixation, mais la syllabation de tout l'énoncé. Si une base est suivie immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, la base est résyllabifiée, par exemple:

- (8)  $|\text{i-xlq idjn n u-rgaz}|$  'Il était un homme.'

Insertion de e dans la représentation phonologique sous-jacente de la base:

- (9)  $|\text{i-xleq idjen n u-rgaz}|$

Le nom de nombre *idjen* 'un (m)' commence par une voyelle, ce qui cause la résyllabation du mot précédent *i-xleq*:

- (10)  $\text{ixelq idjen n urgaz}$

Cette résyllabation ne se trouve pas si le mot qui suit commence par une consonne, par exemple:

- (11)  $|\text{t-xlq t-m\ddot{t}tu-t nn-s t ta-wssar-t}| \rightarrow$   
 $\text{texleq tme\ddot{t}tut nnes t tawessart}$  'Sa femme était vieille.'

### 2.3. L'influence de la sonorité des consonnes

Dans plusieurs parlers berbères marocains la sonorité des consonnes est importante dans la syllabation. Nous proposons l'analyse suivante, une reformulation des idées autosegmentales.

Il est possible de faire une échelle de sonorité des voyelles et consonnes dans un parler. Les voyelles, comme éléments qui sont toujours le centre d'une syllabe, se trouvent au sommet de cette échelle, suivies des semivoyelles, des sonantes, des sonores etc.

Après l'application de la règle de base, la suite  $|\text{Ce}|$  est changée en  $|\text{eC}|$  avec certaines consonnes à haute sonorité. Un mot comme *yrey* 'je lis (aoriste)' peut devenir *yery* dans un parler de ce type. Le changement de la position de schwa est impossible si l'élément qui précède la suite  $|\text{Ce}|$  a un degré sonore plus haut que la consonne.

La question de savoir quelles consonnes sont impliquées ne reçoit pas la même réponse dans tous les parlers. Dans certains parlers du Maroc méridional toutes les consonnes sont impliquées. Dans ces parlers, il n'y a plus raison de formuler la règle de base (cf Dell et Elmedlaoui 1985).

### 3. L'application de notre modèle

Nous voulons donner l'exemple de trois parlers berbères : 1 le kabyle, 2 le berbère de Figuig (Maroc Oriental), 3 le rifaïn central (parler des At Saïd)

#### 3.1 *Le kabyle*<sup>7</sup>

Nous analysons le kabyle comme une langue

- 1 à mots avec e inhérent,
- 2 avec deux étapes de syllabation,
- 3 sans influence de la sonorité de la consonne sur l'insertion de schwa

La nécessité de poser l'existence de schwa inhérent en kabyle a déjà été montrée ci-dessus à partir d'un certain nombre de noms. Il est nécessaire d'analyser une partie des verbes comme ayant un schwa inhérent. Il s'agit de verbes de deux groupes

- 1 verbes à deux consonnes simples à l'aoriste,
- 2 verbes à une consonne géminée suivie de deux consonnes simples à l'aoriste

Dans ces deux structures nous trouvons la situation suivante. Si la dernière consonne est une sonante **m, n, l, r**, on trouve toujours la structure attendue **cec** et **eċcec** par exemple

- (12)
- |            |            |
|------------|------------|
| <b>yem</b> | 'teindre'  |
| <b>ġen</b> | 'dormir'   |
| <b>mel</b> | 'indiquer' |
| <b>ġer</b> | 'mettre'   |

Si la dernière consonne n'est pas une sonante, on trouve soit la structure **cec**, **eċcec**, soit la structure **ecc**, **eċecc**. Exemples

- (13)
- |   |             |            |                     |
|---|-------------|------------|---------------------|
| a | <b>cec:</b> | <b>ġed</b> | 'avoir la diarrhée' |
|   |             | <b>ney</b> | 'tuer'              |
|   |             | <b>med</b> | 'parvenir à'        |
|   |             | <b>wet</b> | 'frapper'           |

<sup>7</sup> Nous avons pris comme base de discussion le parler des At Mangellat selon le dictionnaire de Dallet (1982)

b	ecc:	<u>e</u> dş	'rire'		
		eyz	'creuser'		
		eks	'paître'		
		ezg	'aller à'		
		<u>e</u> zd	'tisser'		
		efk	'donner'		
		els	'se vêtir'		
		ens	'passer la nuit'		
		enz	'être vendu'		
		erz	'casser'		
		end	'être battu (lait)'		
		c	eċcec:	ellfey	'être écrasé'
				ezzlef	'flamber' etc
d	eċecc:	ellexs	'être très mouillé'		
		eqqerş	'être percé' etc		

Dans certains verbes il y a variation entre les deux options

- (14) zed ~ ezd 'moudre' (mais ezd 'tisser'!)  
red ~ erd 'péter'  
 res ~ ers 'descendre, se poser'

Il est impossible de faire des règles générales liées à la sonorité des consonnes impliquées. Comparez les paires suivantes

- (15) a edş 'rire'  
 eydeş 'isoler'
- b eks 'paître'  
 kkeskes 'avoir la chair de poule'  
 ekes 'contrarier'
- c ezg 'aller à'  
bzeġ 'être mouillé'
- d els 'être vêtu'  
adles 'diss (sorte de plante)'  
edles 'tomber en labourant sans vouloir se relever'  
 awles 'ganglion'
- e ens 'passer la nuit'  
ednes 'être de mauvais aloi'
- f enz 'être vendu'  
 nneznez 'être assoupi'  
 exnez 'être complexe'  
 erz 'casser'  
 efrez 'distinguer, voir clair'  
 ekrez 'labourer'  
 exrez 'coudre (des chaussures)'

Dans ses règles pour l'insertion de *e*, Chaker donne une analyse de ces deux types verbaux (Chaker 1983 43-44). Il donne un certain nombre de règles dont nous intéressent les suivantes:

- (16) #|cc|# → [ecc]  
 sauf si  $c_2$  = sonante → [cec]  
 #|ccc|# → [(e)cccec]  
 #|c̄cc|# → [c̄cccec]

Les règles de Chaker ne peuvent pas résoudre le placement de *e* dans les mots comme *med* ou *ney*.

Les règles de Chaker sont conçues comme valables pour tous les énoncés qui ont les structures syllabiques données. Il ne fait pas de distinction d'étapes de syllabation. De cette façon, ses règles donnent des fausses prédictions dans le cas des verbes du type |ecc| précédés d'une indice de personne préfixée. Par exemple, la première personne du pluriel du verbe *eyz* 'creuser' est *neyz* 'nous creusons (aoriste)'. Selon les règles de Chaker, ce mot de la structure |ccc| devait avoir la forme \**nyez*.

Si l'on veut retenir les règles de Chaker, il faut les restreindre à la syllabation de la base. Dans ce cas nous avons deux types différents de bases. Le premier groupe, celui des bases qui ont la représentation phonologique |cc| et |c̄cc| connaît une syllabation qui dépend sur la nature sonante ou non de la dernière consonne. Les verbes des autres structures ont une syllabation automatique selon la règle de base.

Nous pensons que cette analyse, qui n'explique qu'une partie des formes, pose plus de problèmes qu'elle n'a d'avantages. Nous voulons proposer l'analyse suivante: Dans les types verbaux des structures |cc| et |c̄cc|, il existe des verbes qui ont un schwa inhérent: |ecc|, |c̄ecc|. Au niveau synchronique, le fait que la dernière consonne dans ces verbes est toujours sonante doit être regardé comme accidentel. Il est possible que les verbes de ce type représentent un stade historique plus ancien dans lequel la règle de base s'imposait avec moins de force que maintenant.

En conclusion, nous pouvons dire que le kabyle a schwa inhérent dans des noms (surtout des emprunts à l'arabe) et dans certains verbes de structure |ecc| et |c̄ecc|.

Dans notre section générale nous avons déjà donné les arguments pour supposer que le kabyle distingue deux étapes de syllabation. L'existence d'un suffixe qui n'est pas précédé de schwa montre que la syllabation se fait d'abord dans la base. La resyllabation n'a lieu que dans le cas où un groupe |ecV| est généré.

La présence de schwa au début de maints suffixes explique pourquoi certains suffixes ont la forme |ecc| au lieu de la forme |cec| attendue, comme c'est par exemple le cas pour l'indice du sujet 2pf -*emt*.

3.2 *Le berbère de Figuig*

En berbère de Figuig nous trouvons la même situation qu'en kabyle sauf pour deux faits (Kossmann 1994 49-60)

- 1 Il n'existe pas de verbes [ecc] et [̄ecc]
- 2 Il existe un groupe de verbes à trois consonnes dont les deux dernières sont identiques. Dans la syllabation ces verbes sont traités comme des verbes à trois consonnes normaux

- (17) **mlel** 'être blanc'  
**fses** 'être léger'

De cette manière ils se distinguent des verbes du type [cc̄], qui ont toujours la syllabation [cc̄], par exemple

- (18) **mell** 'être dégouté'  
**ɛess** 'garder'

Comment on analyse ces formes dépend de l'analyse des consonnes tendues. Si l'on accepte un contraste phonémique entre les consonnes tendues et les groupes de deux consonnes identiques, l'insertion de schwa dans les exemples donnés est totalement régulière. Dans le verbe **mlel** il y a deux consonnes identiques (représentation phonologique [mll]), dans **mell** il s'agit d'une consonne tendue sous-jacente (représentation phonologique [ml:]). Si l'on veut analyser les consonnes tendues comme des suites de deux consonnes identiques, il faut proposer une règle qui stipule que deux consonnes identiques ne peuvent pas être disloquées par le schwa. Dans ce cas on doit analyser les formes du type **mlel** et **fses** comme des formes avec schwa inhérent entre les deux dernières consonnes. La représentation phonologique sous-jacente de **mell** serait [mll], tandis que celle de **mlel** serait [ml̄el]. Comme la décision dépend de l'analyse des consonnes tendues, une question qui se trouve hors du sujet de cet article, nous n'allons pas tirer une conclusion finale sur ce point.

3.3 *Le rifain central*<sup>8</sup>

En rifain central (Ait Saïd) on trouve un système qui combine les trois propriétés suivantes

- 1 schwa inhérent,
- 2 dérivation en deux étapes,
- 3 influence de la sonorité de la consonne sur l'insertion de schwa

8 D'après Allati (1986 tome III) et Aïssati (1989). Cf. aussi Dell et Tangi (1992)

L'existence de schwa inhérent et d'une dérivation en deux étapes peut être prouvée à partir des assimilations. En rifain, une consonne sonore suivie de t devient sourde, par exemple:

- (19) aerab 'arabe'  
taeraft 'arabe (f)'

La consonne m devient n avant t et d, par exemple:

- (20) udum 'dégouliner'  
tuddint 'dégoulinement (nom d'action)' (< \*tuddimt)  
tandint 'ville' (< arabe mdina)

Le groupe rt (< \*lt) devient tc dans la plupart des parlers rifains, par exemples:

- (21) aḍāyar 'aveugle (m)'  
taḍāyate 'aveugle (f)' (< \*taḍāyart)

Ces assimilations ne se produisent pas s'il y a schwa entre les deux consonnes, par exemple:

- (22) tameddit 'l'après-midi' (au lieu de \*taneddit).  
ddjiret 'la nuit' (au lieu de \*ddjite)

Si nous étudions le comportement des désinences verbales et nominales relativement à l'assimilation, nous trouvons que l'indice du féminin -t dans les noms berbères cause toujours les assimilations (voir les exemples ci-dessus). D'un autre côté, l'indice 2pm de l'impératif ne les cause pas:

- (23) qim 'assieds-toi'  
qimet 'asseyez-vous' (au lieu de \*qint)

De la même façon, l'indice du féminin dans les noms arabes non-berbérisés est -et, et ne cause pas les assimilations, par exemple:<sup>9</sup>

- (24) ennqabet 'trou'  
rebhimet 'la bête'  
ennafiret 'prière du soir'

Cette situation ne peut être expliquée qu'en posant schwa inhérent dans le suffixe -et (opposé à -t) et deux étapes de dérivation.

L'une des caractéristiques les plus saillantes des parlers rifains est le développement de r. En rifain central (Ait Said) on peut distinguer trois étapes dans la dérivation de r.<sup>10</sup> Le résultat phonétique est donné entre parenthèses.

9 Cette indice a la forme -t si le nom se termine en schwa inhérent suivi d'une consonne. Dans ce cas il y a assimilation, par exemple essersetc < esserset (arabe salsala).

10 Les règles ne sont pas identiques pour tous les parlers rifains. Nous donnons seulement celles du parler des Ait Said. Nous pensons, avec Aissati (1989: 7ss.), que r est toujours sous-jacent dans ce parler. Ceci est confirmé par une informatrice qui disait qu'il y avait "un r qu'on ne prononce pas".

1. **re** devient **er** sauf si le groupe est précédé d'une voyelle,

(25)	a.	<b>ikrez</b>	→ <b>ikerz</b>	<b>[ikāz]</b>	'il a labouré'
		<b>ad ɣrey</b>	→ <b>ad ɣery</b>	<b>[ad ɣāɣ]</b>	'je lirai'
	b.	<b>aren</b>	→ <b>aren</b>	<b>[ān]</b>	'farine'
		<b>ureɣ</b>	→ <b>ureɣ</b>	<b>[u<sup>a</sup>ɣ]</b>	'or'
		<b>iri</b>	→ <b>iri</b>	<b>[iri]</b>	'cou'
		<b>ari</b>	→ <b>ari</b>	<b>[ari]</b>	'alfa'
		<b>ru</b>	→ <b>ru</b>	<b>[ru]</b>	'pleure!'

2. **er** devient **ar**:

(26)	<b>kerzen</b>	→ <b>karzen</b>	<b>[kāzen]</b>	'ils ont labouré'
	<b>ikerz</b>	→ <b>ikarz</b>	<b>[ikāz]</b>	'il a labouré'
	<b>ad ɣery</b>	→ <b>ad ɣary</b>	<b>[ad ɣāɣ]</b>	'je lirai'

3. **r** devient **a** très court non-syllabique sauf s'il est suivi d'une voyelle pleine **a**, **i** ou **u**. Si ce **a** très court est précédé de **a**, les deux forment l'amalgame **ā** (a long). Si **r** est suivi de **e**, le schwa est supprimé:

(27)	<b>karzen</b>	→ <b>kāzen</b>	'ils ont labouré'
	<b>ikarz</b>	→ <b>ikāz</b>	'il a labouré'
	<b>ad ɣary</b>	→ <b>ad ɣāɣ</b>	'je lirai'
	<b>tamurt</b>	→ <b>tamu<sup>a</sup>t</b>	'terre'
	<b>aren</b>	→ <b>ān</b>	'farine'
	<b>adbir</b>	→ <b>ad bi<sup>a</sup></b>	'pigeon'
	<b>ureɣ</b>	→ <b>u<sup>a</sup>ɣ</b>	'or'

Bien entendu, il serait possible de formuler les étapes 1 et 2 dans une seule règle: **er** et **re** deviennent **ar** sauf si précédés d'une voyelle pleine. Nous avons choisi la formulation donnée ici pour mieux montrer que la première étape implique la sonorité de la consonne **r**.

Nous n'avons pas trouvé de raisons impératives pour décider si les étapes 1 et 2 ont lieu au niveau de la base ou bien au niveau du mot.<sup>11</sup>

11. Renisio (1932: 66), donne la forme **ɣr-i** 'chez moi' pour le parler Ait Touzine qui connaît des règles semblables. Cette forme ne peut être comprise que si l'on met les étapes 1 et 2 au niveau du mot. Sinon, la représentation phonologique sous-jacente **[ɣr]** serait devenu **ɣar-** pour donner **ɣar-i**. A côté de **ɣr-i** il donne la forme **ɣari**. Cette dernière forme n'implique pas à coup sûr que les étapes 1 et 2 ont lieu au niveau de la base. Il est probable que **ɣari** reflète une représentation sous-jacente **[ɣar]** plutôt que **[ɣr]**. **[ɣar]** doit être considérée comme une réinterprétation analogique de **[ɣr]**. Cette réinterprétation n'est pas surprenante vu le fait que la première personne du singulier est la seule forme du paradigme où l'on n'a pas insertion de **a**.

Dans le parler des Ait Saïd il y a encore deux règles pour le développement de **r** qui ne nous concernent pas dans le cadre de cet article. Il s'agit de la règle **err** → **ar** → **ār** et d'une règle qui change **a** long en **a** court si la syllabe suivante contient **a** long.

#### 4. Conclusions

Dans cet article nous avons donné un aperçu de la question de l'insertion de schwa dans plusieurs parlers berbères. À côté d'une règle générale

(28)  $[CC] \rightarrow [CeC]$  sauf si cela donne lieu à une succession  $[ecV]$

Il faut prendre en considération trois choses

- 1 dans certains lexèmes et dans beaucoup de suffixes il y a un schwa phonologique (inhérent),
- 2 la dérivation se fait en (au moins) deux étapes l'étape au niveau de la base et celle au niveau du mot. À Figuig, le niveau du mot est le même que le niveau de l'énoncé,
- 3 dans certains parlers marocains, la sonorité de la consonne joue un rôle

TCIMO  
Université de Leyde

#### Références

- Allati, A. (1986) *Phonétique et phonologie d'un parler amazigh du Nord-Est marocain (le parler des Ait Said)* Thèse de 3e cycle, Aix-en-Provence
- Chaker, Salem (1983) *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie)* Aix-en-Provence et Lille. Publications de l'Université de Provence
- Dallet, Jean-Marie (1982) *Dictionnaire kabyle-français* Paris SELAF
- Dell, François et Mohamed Elmedlaoui (1985) Syllabic consonants and syllabification in Imɣlawn Tashlhiyt Berber. *Journal of African Languages and Linguistics* 7 105-130
- Dell, François et Oufae Tangi (1982) Syllabification and empty nuclei in Ath Sidhar Rifian Berber. *Journal of African Languages and Linguistics* 13 125-162
- El Aissati, Abderrahman (1989) *A study of the phonotactics of Asht Touzine Tanfiyt dialect* Thèse de Diplôme des Études Supérieures, Rabat
- Kossmann, Maarten Gosling (1994) *Grammaire du berbère de Figuig (Maroc oriental)* Thèse de doctorat, Université de Leyde
- Renisio, A. (1932) *Étude sur les Dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Srar* Paris Leroux
- Saib, Jilali (1976) Schwa insertion in Berber. Un problème de choix. *Afroasiatic Linguistics* 3 71-83